



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques des services

Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, présenté à la Commission de statistique pour information, conformément à la demande formulée par cette dernière à sa quarante-troisième session (voir E/2012/24, chap. A). Le rapport présente les progrès accomplis par le Groupe depuis la présentation de son dernier rapport à la Commission de statistique en 2010 (E/CN.3/2010/23). Le Groupe de Voorburg a appliqué un cadre pour le développement de contenu afin de définir des pratiques optimales en matière de collecte de statistiques sur les produits et les prix pour plus de 75 services définis dans la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, quatrième révision*. Les produits du travail et les résultats concrets sont publiés sur le site Web du Groupe (<http://www.voorburggroup.org/>). Le rapport comprend une liste détaillée des industries examinées et présente le cadre pour le développement de contenu, qui a orienté les efforts en cours. Les questions intersectorielles examinées ces dernières années par le Groupe figurent dans des documents accessibles sur le site Web. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

* E/CN.3/2013/1.



Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

I. Introduction

1. Le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services a été créé à la fin des années 80 en réponse à une demande d'aide de la Commission de statistique de l'ONU qui souhaitait développer les statistiques des services. Il tire son nom de la ville de Voorburg, aux Pays-Bas, où le Bureau de statistique des Pays-Bas a accueilli sa première réunion en janvier 1987.

2. Le Groupe de Voorburg n'a pas été créé pour être un forum d'échange d'informations de plus, mais plutôt pour réunir des pays ayant le désir et les moyens de mener des travaux de développement aussi bien pendant les réunions du Groupe que dans leur intervalle, et ce, en suivant des règles et un calendrier bien définis. Le Groupe a ainsi reçu pour mission d'étudier une large gamme de questions portant sur la production de statistiques des services, et notamment : les entrées et sorties des produits des services, l'estimation du produit réel des activités de service, les indices de prix des produits et industries de services et leurs implications pour la classification (nomenclature) des produits et industries [Classification centrale de produits (CPC) et Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)].

3. Au fil des années, le Groupe de Voorburg est parvenu à mettre au point des classifications (nomenclatures) de produits et d'industries ainsi que des enquêtes types. Il a en outre étudié une large palette de sujets tels que la société de l'information, les indicateurs à court terme et le commerce international des services, pour n'en citer que quelques-uns. En 2005, en réponse à certaines inquiétudes suscitées par le vaste programme de travail du Groupe et la large participation à ses travaux, son bureau a procédé à un examen approfondi des objectifs et méthodes de travail du Groupe et préparé une « vision stratégique »¹ explicitant le mandat, le rôle et le programme de travail futur du Groupe. Cette « vision stratégique » a été présentée à la trente-sixième réunion de la Commission de statistique en mars 2005, qui a renouvelé le mandat du Groupe de Voorburg en insistant plus particulièrement sur le développement d'indices des prix à la production des services.

4. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis par le Groupe pour établir les bonnes pratiques en ce qui concerne les statistiques sur les produits de l'industrie des services, des statistiques sur les prix de l'industrie des services ainsi que des classifications des produits et de l'industrie des services. Il présente en outre les résultats concrets obtenus par le Groupe de Voorburg en vertu du Cadre pour le développement de contenu qu'il a adopté en 2006.

¹ Louis Marc Ducharme, « Strategic vision of the Voorburg Group on Services Statistics for 2005-2008 », document de réflexion à l'intention de la Commission de statistique à sa trente sixième session.

II. Rapport d'activité depuis 2010

5. Au cours de la trente-sixième session de la Commission de statistique, le Groupe de Voorburg a présenté une vision stratégique actualisée afin de guider les futurs travaux cherchant à identifier et définir correctement les activités de services, les produits et le chiffre d'affaires des services, tout en produisant de façon coordonnée des indices des prix à la production pouvant servir de déflateur et permettant d'affiner la mesure des composants de services entrant dans la composition du produit intérieur brut (PIB) en monnaie constante. En conséquence, le Groupe a recentré ses travaux sur : a) les questions de classification (nomenclature); b) la mesure des produits; et c) les indices des prix.

6. En 2006, le Groupe de Voorburg a adopté un cadre pour le développement de contenu afin de s'assurer que ses travaux soient articulés autour de cette vision et présentés à travers un ensemble de résultats concrets qui fourniraient des informations à la communauté de statistique officielle dans son ensemble.

7. Le Groupe de Voorburg a appliqué le nouveau processus à des domaines revêtant un intérêt croissant en raison de développements économiques internationaux, et notamment : a) les services de sous-traitance et de fabrication; b) les services d'intermédiation financière; c) les services de recherche-développement; d) les services de gestion des déchets et de remise en état; et e) les services liés au commerce de gros et de détail.

8. Chacun de ces domaines a fait l'objet d'un cycle de miniprésentations de deux ans résumant les expériences nationales et détaillant les meilleures pratiques. Outre ces domaines, le Groupe de Voorburg a poursuivi l'examen d'autres domaines revêtant un intérêt et dans lesquels des besoins se font sentir. Une synthèse des activités est proposée ci-dessous, par année :

a) 2010, Vienne :

i) Mini-présentations sur le chiffre d'affaires et l'indice des prix à la production des services (portant sur les services de nettoyage et d'entretien; les activités de recherche-développement; les services d'hébergement et de restauration; et le commerce de gros et de détail);

ii) Documents sectoriels (portant sur les services de transport par eau; et le transport de marchandises par chemins de fer);

iii) Documents sectoriels actualisés pour l'analyse, l'actualisation et la consolidation de sujets précédents dans un format conforme à celui du plan de travail du Groupe de Voorburg et au cadre de développement de contenu (portant sur le magasinage et l'entreposage; et les services juridiques);

iv) Sujets intersectoriels (portant sur les services d'intermédiation financière mesurés indirectement, ils proposent une vue d'ensemble et s'attardent sur les taux de référence appropriés et le traitement des prix négatifs; ainsi que sur les ajustements de qualité au niveau de l'indice des prix à la production des services en insistant sur les différences conceptuelles pour la location, le transport aérien et la publicité);

b) 2011 : Newport (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) :

i) Mini-présentations sur le chiffre d'affaires et l'indice des prix à la production des services (portant sur les activités de réparation et d'entretien d'automobiles; les

activités d'assurance autres que sur la vie; les services d'essais et d'analyses techniques; et les services de gestion des déchets et de remise en état);

ii) Documents sectoriels (portant sur les services de nettoyage et d'entretien; les services de recherche-développement; les services d'hébergement et de restauration; et la banque et le crédit);

iii) Sujets intersectoriels (portant sur la vente en gros permanente/les ajustements de qualité pour le commerce de détail ainsi que les méthodes de la marge; le Groupe de travail EUROSTAT-OCDE chargé de la révision du manuel sur l'indice des prix à la production des services; les services de fabrication et la sous-traitance; et les enseignements tirés du développement et de l'utilisation de modèles hédonistes pour l'indice des prix à la production des services);

c) 2012, Varsovie :

i) Mini-présentations sur le chiffre d'affaires et l'indice des prix à la production des services (portant sur les services d'entretien et de réparation de matériel commercial et industriel; les services liés à l'art, aux spectacles et aux loisirs; les services de réparation et d'entretien de biens de consommation et d'articles ménagers; et les services de traitement et de distribution d'eau);

ii) Documents sectoriels (portant sur les services d'entretien et de réparation des véhicules automobiles; les activités d'assurance autres que sur la vie; les services de gestion des déchets et de remise en état; les services d'essais et d'analyses techniques; et le commerce de la distribution);

iii) Documents sectoriels actualisés (portant sur les services de transport aérien de voyageurs (prix dynamiques); les services de télécommunications; et les services de programmation informatique);

iv) Sujets intersectoriels (portant sur l'efficacité opérationnelle dans les enquêtes sur le chiffre d'affaires et les services et notamment l'utilisation de registres administratifs ou d'autres opportunités d'établissement de rapport en ligne; et la poursuite du débat sur les questions d'ajustement de qualité pour des indices des prix à la production des services spécifiques).

9. Le Groupe de Voorburg a accumulé un ensemble d'expériences nationales considérable dans l'élaboration de statistiques sur le chiffre d'affaires et les prix pour les activités de services depuis l'instauration du cadre de développement de contenu. Dans l'ensemble, le Groupe a traité plus de 75 activités de service, telles que définies dans la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, quatrième révision*. Une liste complète des activités est reprise à l'annexe 1. Le Groupe de Voorburg tient un site Web sur lequel tous les documents sectoriels et autres documents connexes sont archivés pour référence par les parties intéressées (<http://www4.stacan.ca/english/voorburg/>). Le cadre de développement de contenu reste un cadre cohérent pour l'allocation des tâches et constitue un format cohérent pour toutes les activités de services (voir annexe 2). L'ajout de sujets intersectoriels par l'évolution des prix, du chiffre d'affaires et des classifications de services a fourni une occasion supplémentaire d'améliorer ces programmes et de tirer parti des expériences d'autres pays.

III. Futur ordre du jour

10. L'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième réunion du Groupe de Voorburg prévoit notamment des miniprésentations sur les activités postales, les activités de programmation et de diffusion, l'édition de logiciels, les autres activités d'édition, et le magasinage et les activités connexes (accent sur la logistique). Le Groupe de Voorburg analysera par ailleurs les développements dans le domaine des logiciels de vérification et d'édition automatisées des données pour les prix et le chiffre d'affaires, les améliorations du compte rendu de la qualité statistique des séries de données officielles, ainsi que d'autres questions programmatiques ayant une incidence sur les statistiques sur le chiffre d'affaires et les prix. Le Groupe de Voorburg dialoguera également ouvertement avec les membres du Groupe d'Ottawa sur les indices de prix préalablement à sa vingt-huitième réunion. Deux membres du Groupe de Voorburg ont demandé à être inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Groupe d'Ottawa de mai 2013 afin de discuter de questions relatives aux ajustements de qualité pour les indices des prix à la production des services dont le Groupe de Voorburg a discuté ces dernières années. Le Groupe de Voorburg espère dégager un consensus sur ces points lors de sa vingt-huitième réunion.

11. Le Groupe de Voorburg a fourni un ensemble de recommandations à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales pour des modifications éventuelles dans le cadre de la prochaine révision de la Classification centrale de produits et élaborera une liste de recommandations pour la prochaine révision de la CITI. Le Groupe de Voorburg est une source de conseils unique sur le contenu et la structure de classifications types compte tenu de l'utilisation pratique des membres. Le programme de travail du Groupe de Voorburg actualise les travaux passés de manière à intégrer les changements et évolutions du marché. Un processus formel de signalisation à la Commission de statistique des modifications potentielles de la classification est en cours de développement.

Annexe I

Secteurs visés par le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services 2006-2012

<i>Code de la CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
3700	Réseau d'assainissement
3811	Collecte de déchets non dangereux
3812	Collecte de déchets dangereux
3821	Traitement et évacuation de déchets non dangereux
3822	Traitement et évacuation des déchets dangereux
3830	Récupération des matières
3900	Activités de remise en état et autres services de traitement des déchets
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles
462-469	Marchands de gros
4911	Transport de voyageurs par chemin de fer interurbain
4912	Transport de marchandises par chemin de fer
4923	Transports routiers de marchandises
5011	Transports maritimes et côtiers de voyageurs
5012	Transports maritimes et côtiers de marchandises
5021	Transport de voyageurs par voies navigables intérieures
5022	Transport de marchandises par voies navigables intérieures
5110	Transport aérien de voyageurs
5120	Transport aérien de marchandises
5210	Magasinage et entreposage
5320	Activités de courrier
5510	Activités d'hébergement temporaire
5520	Terrains de camping, parcs pour véhicules de loisirs et caravanes
5590	Autre activités d'hébergement
5610	Activités de restaurants et de services de restauration mobiles
5621	Activités de restauration en kiosque
5629	Autres activités de services de restauration
5630	Activités de consommation de boissons
6110	Activités de télécommunications par câble
6120	Activités de télécommunications sans fil

<i>Code de la CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
6130	Activités de télécommunications par satellite
6190	Autres activités de télécommunications
6201	Activités de programmation informatique
6202	Activités de conseils en matière informatique et de gestion des moyens informatiques
6209	Autres activités de services concernant la technologie de l'information et l'informatique
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312	Portails d'entrée sur le Web
6411	Activités de banques centrales
6419	Autres intermédiations monétaires
6492	Autres activités de crédit
6512	Activités d'assurance autres que sur la vie
6520	Activités de réassurance
6810	Activités immobilières sur biens propres ou loués
6820	Activités immobilières à forfait ou sous contrat
6910	Activités juridiques
6920	Activités comptables et d'audit; conseil fiscal
7020	Services de conseil en gestion
7110	Activités d'architecture et d'ingénierie et de conseils techniques connexes
7120	Activités d'essais et d'analyses techniques
7210	Recherche-développement expérimental en sciences physiques et naturelles et en ingénierie
7220	Recherche-développement expérimental en sciences sociales et humaines
7310	Publicité
7320	Activités d'études de marché et de sondage
7710	Location de véhicules automobiles
7721	Location d'articles pour le sport et les loisirs
7722	Location de vidéocassettes et de vidéodisques
7729	Location d'articles personnels ou ménagers
7730	Location d'autres machines, équipement et biens corporels
7810	Activités des agences de placement
7820	Activité des agences d'emploi temporaire

<i>Code de la CITI</i>	<i>Intitulé de l'activité</i>
7830	Autres activités de fourniture de personnel
8010	Activités de services de sécurité privés
8020	Activités des services de systèmes de sécurité
8030	Activités d'enquête
8110	Activités d'appui aux installations intégrées
8121	Nettoyage général des bâtiments
8129	Autres activités de nettoyage de bâtiments et de nettoyage industriel
8130	Activités des services d'entretien des espaces verts

Annexe II

Groupe de Voorburg sur les statistiques des services : le cadre de développement de contenu pour les statistiques sur le secteur des services

1. L'Équipe spéciale du Groupe de Voorburg recommande les cinq éléments suivants d'un cadre de développement de contenu sur les statistiques du secteur des services afin d'élaborer des données nominales sur la production/le chiffre d'affaires ainsi que des statistiques sur les prix, qui renvoient également aux classifications et aux comptes nationaux, pour les pays membres. Cette proposition est axée sur les indices des prix à la production et les statistiques relatives au chiffre d'affaires/produits (l'indice des prix à la production jouera un rôle majeur mais équivalent à celui des données sur le chiffre d'affaires/produits). Le présent cadre de développement de contenu contribuera à l'élaboration d'un ensemble de directives avec les éléments ci-après, à intégrer dans une série de documents sectoriels portant sur les activités de service individuelles :

a) Élément I

Convenir : i) des termes relatifs à la méthode de tarification (ou de termes équivalents sous la forme d'un dictionnaire); et ii) des termes relatifs à la méthode spécifique au chiffre d'affaires/produits à utiliser dans les miniprésentations et les documents sectoriels (remarque : le dictionnaire sur l'indice des prix à la production des services préparé en mars 2006 reprend une terminologie commune pour les prix; un dictionnaire analogue n'est pas obligatoire à ce stade pour les travaux axés sur le chiffre d'affaires/produits);

b) Élément II

Créer des miniprésentations (première année) détaillant les pratiques actuelles pour : i) la collecte des données sur le chiffre d'affaires/produits (notamment les niveaux prescrits pour les produits industriels); et ii) les méthodes et la collecte de données sur les prix^{a, b} (le cas échéant, les deux types de miniprésentation comprennent des rubriques précisant les implications pour les classifications et les comptes nationaux);

c) Élément III

Présenter et discuter des miniprésentations et des remarques de l'intervenant, ce qui débouchera sur l'élaboration d'un ensemble de directives clefs tenant compte

^a La portée inclut, sans s'y limiter, le poste de production actuel du *Système de comptabilité nationale, 2008*^c Les détails portent notamment sur des apartés raisonnables sur une comparaison des catégories de demandes intermédiaires et finales, les différentes évolutions des prix et d'autres questions.

^b Les méthodes et évaluations de l'indice des prix à la production reposent notamment sur le prix de transaction/de mise sur le marché, la qualité constante, la production actuelle, le prix d'expédition ainsi que l'application de la mesure de modification des prix appropriée pour la période.

^c *Publication des Nations Unies*, numéro de vente : E.08.XVII.29.

des différences de contraintes de marché des pays reprises sous l'élément II (La discussion du Groupe de Voorburg porte sur l'évaluation de la qualité des différents choix conceptuels – notamment les caractéristiques et contraintes de marché dans le monde réel ainsi que les contraintes de marché et le rapport coût-efficacité de l'utilisation de méthodes spécifiques relatives à l'indice des prix à la production et au chiffre d'affaires/produits - de même que sur la manière avec laquelle ces choix peuvent satisfaire au mieux les besoins des comptes nationaux);

d) Élément IV

Élaborer, présenter, discuter et adopter des documents sectoriels (deuxième année) contenant des directives du Groupe de Voorburg sur l'élaboration de statistiques relatives à l'industrie des services (notamment des directives sur les données liées au chiffre d'affaires/produits, aux méthodes de tarification et aux méthodes d'ajustement de qualité), avec les changements prescrits pour les classifications types ou les comptes nationaux au besoin;

e) Élément V

Examen périodique pour valider ou réviser l'ensemble de directives au besoin.

Le processus de production proposé

2. Le cadre de développement de contenu présente un processus de production permettant d'élaborer toute une série de documents sectoriels qui, une fois finalisés, proposeront un ensemble de directives méthodologiques pour réaliser des mesures de la production des activités de services en dollars constants. Il fournit une approche structurée pour évaluer la qualité des choix conceptuels concernant les données relatives à la tarification et au chiffre d'affaires/produits aux fins des initiatives visant à améliorer et développer le contenu. Dans ce cadre, l'indice des prix à la production joue un rôle majeur mais équivalent à celui du chiffre d'affaires/produits. Le processus informe au besoin les classifications et les comptes nationaux. Lorsqu'une branche de production/un groupe industriel est peu développé, le processus permet un développement conceptuel du contenu en puisant dans la somme considérable de savoirs et d'expériences à la disposition du Groupe de Voorburg. Lorsqu'il y a une solide expérience dans une industrie, les pratiques en vigueur, les expériences et les résultats des données permettront de constituer des directives plus riches. Dans tous les cas, une collaboration entre les spécialistes des prix et du chiffre d'affaires/produits (en faisant également appel à certains experts de la classification et spécialistes de la comptabilité nationale) permet d'améliorer les données sur les services à utiliser pour la production du PIB réel.

3. Lorsque les pays préparent des miniprésentations sur le chiffre d'affaires/produits et/ou l'indice des prix à la production pour un groupe industriel/une activité spécifique, ils doivent analyser leurs pratiques en ce qui concerne les données sur l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/produits. Une fois les miniprésentations terminées, les discussions de groupe sur l'indice des prix à la production et le chiffre d'affaires/produits se déroulent simultanément pour le même groupe industriel/la même activité et cherchent à déterminer pourquoi une tarification particulière ou des méthodes liées au chiffre d'affaires/produits ont été retenues. Enfin, les discussions du Groupe de

Voorburg insistent sur les méthodes optimales à appliquer - compte tenu des conditions dans lesquelles les pays doivent mesurer les prix et le chiffre d'affaires/produits. En fonction de ce qu'un pays fait concrètement, des écarts sont constatés entre les méthodes optimales et celles qui sont mises en œuvre. Ces écarts permettront de dresser une liste spécifique des points concernant les méthodes de tarification et liées au chiffre d'affaires/produits que le pays en question devra améliorer.

4. Depuis 2006, ces sessions ont été davantage structurées afin de mieux identifier les diverses pratiques. Avec le rôle de l'animateur et la mise en œuvre de discussions de groupe formelles, le rôle du président de session a été élargi dans ce cadre. Le président de session pour les miniprésentations doit s'assurer que les documents sont préparés suffisamment à l'avance avant la réunion du Groupe de Voorburg afin que les animateurs disposent de suffisamment de temps pour préparer des présentations consolidées sur le chiffre d'affaires/produits, l'indice des prix à la production, et la meilleure manière de satisfaire les besoins des comptes nationaux. Le président de session est également tenu de faciliter les discussions de groupe sur les miniprésentations et les remarques des animateurs, notamment en comparant/contrastant les caractéristiques du monde réel et les contraintes de marché des divers pays ainsi que leurs répercussions sur le choix des méthodes liées à l'indice des prix à la production et au chiffre d'affaires/produits. De plus, il doit également faciliter un débat et élaborer des directives clefs à inclure dans le document sectoriel l'année suivante. Enfin, le président de session est chargé de préparer un rapport de session sur les points et mesures majeurs à prendre.

5. En résumé, le présent cadre de développement de contenu exige une plus grande implication dans le travail du Groupe de Voorburg tout au long de l'année et devrait favoriser des sessions de discussions productives et éclairées, assorties des présentations (telles que décrites dans l'élément III). Le processus de ce cadre de développement de contenu garantit qu'un ensemble de directives clefs sera défini (à la suite des discussions des miniprésentations et des observations de l'animateur de l'élément III) pour chaque session de miniprésentations. Cet ensemble de directives clefs est repris dans les documents sectoriels préparés l'année suivante, les directives étant conditionnées par les contraintes de marché avec lesquelles les divers pays composent.

6. Les directives clefs issues des miniprésentations serviront à élaborer les documents sectoriels l'année suivante, couverts par l'élément IV. Un pays est chargé de préparer un document sectoriel résumant les directives clefs élaborées à partir des miniprésentations sur le chiffre d'affaires/produits et les prix.

7. Le corps du document sectoriel discute en profondeur des modèles prédominants identifiés dans les miniprésentations et explique comment ils ont donné naissance aux directives clefs. Le document sectoriel est présenté, discuté, édité et adopté par l'ensemble du Groupe lors de sa réunion l'année suivante. Ces documents sectoriels constituent des résultats concrets du Groupe de Voorburg pour la Commission de statistique et ce, pour chaque groupe industriel ou activité. Ils font ressortir les complexités du monde réel auxquelles les divers pays sont confrontés et suggèrent des pistes sur la meilleure manière d'y faire face d'un point de vue méthodologique. Enfin, les divers ensembles de directives sur des contextes économiques spécifiques proposés dans les documents sectoriels constitueront une précieuse ressource pour les pays envisageant d'adopter diverses stratégies

recommandées pour le développement de contenu. Les pays sont ainsi mieux informés lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'investissement de leurs ressources judicieuses afin de développer leurs programmes statistiques sur le secteur des services (il leur est par exemple recommandé de ne pas consacrer leurs ressources à certaines méthodes qui risquent de ne pas en valoir la peine).
